

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 25 septembre 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St-Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
14/09/2023

Nombre de membres: 19
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 01
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :

19/10/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Annie RADUGET (membre) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON.

Excusés : Jean GIRAUD (membre).

Absents : Roger DAGHER (membre), Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), William PELLETIER (membre), Francis PERROT (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Examen des dossiers OPAH

Nom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
REESE Colin	Vesdun	Rénovation énergétique	16 111,11 €	10 %	1 611 €
MOREAU Aurore	Ids-St-Roch	Travaux lourds	32 020,30 €	10 %	3 202 €
BONACCORSO Jessica	St-Loup-des-Chaumes	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
LANGLOIS-PAQUET Josepha	St-Saturnin	Travaux lourds	50 000 €	10 %	5 000 €
CABAT Louis Jean	Bessais-le-Fromental	Travaux lourds	50 000 €	10 %	5 000 €
GATEAU Augustin	Saulzais-le-Potier	Travaux lourds	46 501,29 €	10 %	4 650 €

Le bureau syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Mme Myriam LABAISSE bénéficie des aides du Pays pour des travaux lourds dans un logement à Préveranges, par arrêté OPAH2020-004 du 21 septembre 2020. La réalisation de l'ensemble des travaux ayant pris du retard, l'ANAH, à la date du 26 juin 2023, a prorogé son dossier pour 3 ans. Le bureau syndical approuve à l'unanimité la prolongation de l'arrêté OPAH2020-004 pour 3 ans.

Une subvention de 7 000 € a été attribuée à M. Laurent Claude pour la réhabilitation d'un logement indécemment à Villecelin. M. Laurent est décédé le 3 juillet dernier sans qu'il ait pu démarrer ses travaux.

Le bureau syndical approuve à l'unanimité l'annulation de l'arrêté OPAH2022-101 et décide de réaffecter les fonds engagés au budget global de l'OPAH.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Déposé Pour copie conforme.
à la Mairie de Saint-Amand-Montrond, le 25 septembre 2023

Le Président, Louis COSYNS

le : 23 OCT. 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 25 septembre 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
14/09/2023

Nombre de membres: 19
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 01
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :

19/10/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Annie RADUGET (membre) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON.

Excusés : Jean GIRAUD (membre).

Absents : Roger DAGHER (membre), Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), William PELLETIER (membre), Francis PERROT (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Signature de l'avenant au marché d'animation de l'OPAH avec SOLIHA

La réalisation des diagnostics obligatoires pour les dossiers OPAH est confiée à SOLIHA Cher dans le cadre d'un marché à bon de commande que nous avons conclu en 2020.

Il est dorénavant demandé par l'ANAH d'inclure une évaluation thermique aux diagnostics de logements indécents.

Le coût de cette prestation, actuellement réalisée pour un montant de 600 € selon les conditions prévues dans le marché, sera dorénavant facturée 650 €.

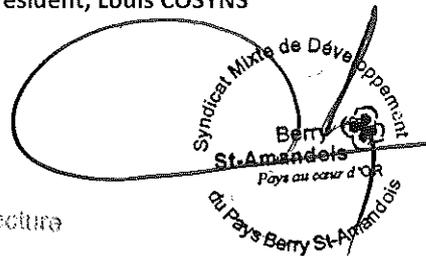
Le bureau syndical autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant au marché avec SOLIHA incluant le nouveau tarif de 650 € pour le diagnostic de logement indécents avec évaluation thermique.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 25 septembre 2023

Le Président, Louis COSYNS



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 23 OCT. 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 25 septembre 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82

contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
14/09/2023

Nombre de membres: 19

Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 01
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :

19/10/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Annie RADUGET (membre) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON.

Excusés : Jean GIRAUD (membre).

Absents : Roger DAGHER (membre), Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), William PELLETIER (membre), Francis PERROT (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Demande d'agrément « Mon Accompagnateur Rénov »

Dans le cadre de l'OPAH, il avait été décidé que nous accompagnerions tous les projets liés à l'Habitat. De ce fait, nous intervenons :

- Pour les dossiers OPAH
- Mais aussi, pour les ménages qui ne rentrent pas dans le dispositif d'OPAH (revenus trop élevés, travaux ponctuels, etc...). Il s'agit surtout de dossiers émergeant au dispositif Ma Prime Rénov et Certificats d'Economie d'Energie.

Depuis le 1^{er} janvier l'Etat a mis en place un agrément « Mon Accompagnateur Rénov ». Il assure un accompagnement de bout-en-bout des particuliers dans tout leur parcours de travaux en proposant un appui technique, administratif, financier et social.

Le bureau syndical souhaite à l'unanimité que l'agent de développement en charge de l'Habitat soit agréé « Mon Accompagnateur Rénov ». Il autorise le Président à demander cet agrément.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

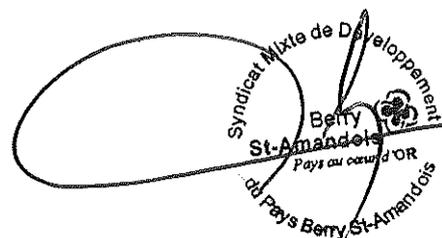
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 25 septembre 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé
à la sous-Préfecture

le 23 OCT. 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 25 septembre 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
14/09/2023

Nombre de membres: 19
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 01
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :

19/10/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Annie RADUGET (membre) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON.

Excusés : Jean GIRAUD (membre).

Absents : Roger DAGHER (membre), Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), William PELLETIER (membre), Francis PERROT (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Examen des dossiers CRST

Bénéficiaire	Projet	Montant dépense	Dépense subventionnable	Taux	Subvention proposée
Action 4 : développement de l'agriculture biologique					
M. ASTIER, Les Jardins du Riau, St Hilaire en Lignières	Installation en maraichage biologique	68 953,95 €	34 923,91 €	40 % (J.A)	13 900 €
Action 32 : TVB Gestion alternative des espaces publics					
Mairie de Châteaumeillant	Acquisition de matériel et notamment d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts	8 940,50 €	8 188 €	40 %	3 200 €
Action 8 : insertion par l'activité économique des personnes en difficulté					
ESAT le Vernet	Acquisition d'un combiné pour l'atelier de cartonnage	350 500 €	350 500 €	30 %	56 300 € déjà attribués Proposition de complément suite hausse prix du matériel 48 800 €
Action 35-3 : amélioration de l'éclairage public					
SDE 18	Rénovation éclairage public à St Loup des Chaumes	16 839,85 €	16 839,85 €	30 %	5 000 €
Action 21 : commerce de proximité					
Mairie d'Ids St Roch	Acquisition de matériel pour la boulangerie communale	33 000 €	33 000 €	30 %	ajourné

Action 31 : TVB études et aménagements					
Mairie de la Celle	Réalisation d'une animation/formation autour de la restauration des murets de pierre sèche	4 762,84 €	4 762,84	80 %	3 800 €

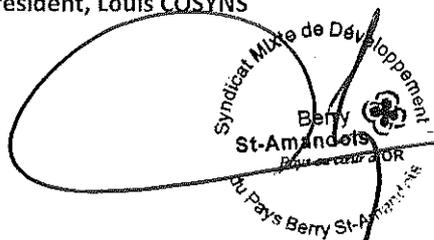
Le bureau syndical valide à l'unanimité ces dossiers, à l'exception de celui de la mairie d'Ids-Saint-Roch, pour lequel il sera demandé des précisions.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 25 septembre 2023

Le Président, Louis COSYNS



Déposé
à la sous-Préfecture

le : 23 OCT. 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 25 septembre 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS, Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82

contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
14/09/2023

Nombre de membres: 19
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 01
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :

19/10/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Clarisse DULUC (membre), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Annie RADUGET (membre) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON.

Excusés : Jean GIRAUD (membre).

Absents : Roger DAGHER (membre), Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), William PELLETIER (membre), Francis PERROT (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre).

Objet : Autorisation au Président à signer les avenants à la convention PDLHI 2023-2025

Dans le cadre de l'OPAH, le syndicat est signataire de la convention qui rassemble tous les partenaires départementaux autour du Programme Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne.

A chaque fois qu'un nouveau partenaire nous rejoint, ou part, ou qu'une date doit être modifiée, nous devons tous resigner et tous délibérer.

2 nouvelles OPAH vont prochainement démarrer dans le Cher : OPAH Terre du Haut Berry et OPAH de la Septaine.

Le bureau syndical autorise le Président à signer cet avenant à la convention partenariale PDLHI intégrant les nouveaux partenaires.

Il l'autorise également à signer tous les avenants à venir concernant les modifications de cette convention 2023-2025.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 25 septembre 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé
à la sous-préfecture

le: 23 OCT. 2023

